

COURS MOYEN

Dans ce cours, les dictées, au lieu d'être formées de petites phrases détachées, sont autant que possible, des extraits d'auteurs. Elles servent à la fois de modèles de rédaction et d'exercices d'application des règles de grammaire. Mais il n'est pas nécessaire de s'astreindre à les choisir de manière qu'on y puisse trouver une application nouvelle des règles mêmes de la leçon : les exercices oraux et écrits sont plus que suffisants pour atteindre ce but. Les dictées, au contraire, ne présentent aucune accumulation de règles et mettent l'élève en présence des seules difficultés qu'il rencontrera communément dans un texte quelconque.

Nous demanderons aux maîtres de se conformer pour cet exercice aux indications suivantes : lire d'abord le texte de la dictée avec l'indication convenable, comme s'il s'agissait d'un morceau de récitation ; expliquer le sens général du morceau et des quelques mots qui pourraient n'être pas connus des élèves ; rappeler les règles de grammaire qui vont trouver leur application ; donner enfin l'orthographe des mots offrant une difficulté grammaticale. De temps en temps, on peut faire servir une ou deux phrases de la dictée à des exercices oraux d'analyse. Nous ajouterons un dernier conseil d'ordre purement matériel : il serait bon de laisser une marge égale au quart de la feuille et d'y faire rapporter tous les mots fantais par l'élève qui a commis l'erreur.

Les conseils ci-dessus se retrouvent dans plusieurs ouvrages pédagogiques français d'une grande importance ; ils démontrent sans réplique la nécessité de la dictée à l'école primaire.

Essayons maintenant à étudier quelques *textes*, d'après la méthode exposée plus haut.